

CCAS DU 29 MARS 2021 : VERS LA FIN DE L'ACTION SOCIALE COLLECTIVE ?

Les annonces de décisions unilatérales de la DGAC concernant l'action sociale DGAC-MTO sont très inquiétantes.

La réduction du budget global du CCAS

- Une réduction « mécanique » liée aux économies budgétaires de la DGAC.
- Une réduction du fait de la contribution de l'AS au financement de la mutuelle MGAS.
- Une augmentation de la ligne de dépense restauration.

L'augmentation de la ligne restauration est liée à la hausse du prix du repas par les opérateurs de la restauration collective. Les restaurateurs justifient l'augmentation par la baisse de fréquentation des restaurants (mesures sanitaires, télétravail, etc.), l'obligation de proposer des repas végétariens et 20% de produits BIO.

Dans les faits les restaurateurs font supporter l'intégralité du cout à la DGAC, préservent leur marge et augmentent le reste à charge des agents.

FO a défendu le pouvoir d'achat des agents et le CCAS a augmenté la subvention nationale mais cela ne suffira pas à annuler l'augmentation du reste à charge.

FO a voté pour ce budget afin que les lignes de crédit puissent être utilisées mais n'approuve pas la méthode de NON-CONCERTATION de la DGAC.

Suppression des ATAS pour les Associations locales et nationales

Le nouveau DG qui a rencontré les représentants du CCAS début mars a décidé de suivre la recommandation de la Cour des Comptes qui estimait que les ATAS (autorisations d'absence) attribuées aux associations pour leur fonctionnement n'étaient pas règlementaires.

Pourtant lors de cette entrevue le nouveau Directeur général avait alors tenu à nous rassurer mais notre espoir fut de très courte durée. En effet, l'administration revient sur ce qui était encore d'actualité quelques semaines plus tôt et persiste dans sa volonté de régionaliser au plus vite les associations et s'appuie sur le projet de refonte des fonctions support.

C'est avec une énorme déception que nous voyons cet ensemble de décisions unilatérales dessiner la fin de l'action sociale construite par tous les acteurs depuis des années. (Destruction des associations nationales et locales par la volonté de mettre en place des associations régionales dans les CIR).

Au final il y aura moins de personnels dans les fonctions support, aucun temps alloué pour les responsables bénévoles des associations ce qui signe de facto la fin des associations locales et nationales.

Qui voudra prendre la présidence de ces associations régionales et les gérer surtout avec la suppression des mises à dispo et des ATAS, en endossant des responsabilités juridiques pour plus de 1000 à 2000 personnes ?

Depuis de nombreuses années tout en gardant à l'esprit la meilleure façon de répondre aux attentes des personnels nous n'avons jamais refusé les débats trouvant à chaque fois des solutions avec la DGAC.

Aujourd'hui cela n'est plus le cas l'administration bafoue les accords et programmes mis en place et réduit toute possibilité de travail en commun en passant outre les instances CCAS.

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO !

<http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

